



Cabinet Pierre Conti

Téléphone : 04 91 48 08 00

E-Mail : cabinet@pierreconti.immo

Site : immobilier-pierre-conti.fr

Agent immobilier - Syndic - Administrateur de biens

Siège social : 41 rue de Bruys 13005 MARSEILLE

SIRET 413 679 952 00023 RCS Marseille

Etablissement secondaire : 1 avenue Siméon Guin 13960 SAUSSET LES PINS

SIRET 413 679 952 00031 RCS Aix-en-Provence

Sarl au capital de 38 417,15 € N° de TVA intracommunautaire FR 43 413 679 952

Carte professionnelle n° CPI 1310 2016 000 010 674 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence

Caisse de Garantie GALIAN SMABTP : 89 rue La Boétie 75008 PARIS sous le n° d'adhérent 110660 H

Mandataire d'intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le n° 20000291



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS

Tarif en vigueur au 1^{er} avril 2022 au taux actuel de TVA de 20 %

Locaux	Prestations	Honoraires TTC	A la charge du
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, article 5)	Entremise / Négociation	150,00 €	Bailleur
	Visite, constitution du dossier locatif, rédaction du bail (1)	Zone non tendue : 8,00 €/m ² Zone non tendue : 8,00 €/m ² Zone tendue : 10,00 €/m ² Zone tendue : 10,00 €/m ²	Bailleur Locataire Bailleur Locataire
	Etat des lieux (1)	3,00 €/m ² 3,00 €/m ²	Bailleur Locataire
Autres locaux (locaux de droit commun, box, garages, parkings, caves ...)	Honoraires de location	24 % du loyer annuel hors charges	Partagés entre bailleur et locataire
	Honoraires de rédaction d'actes	60,00 €	Locataire
Locaux commerciaux, locaux professionnels	Honoraires de location	24 % du loyer annuel hors taxes et hors charges	Partagés entre bailleur et locataire
	Honoraires de rédaction d'actes	60,00 €	Locataire

(1) Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.



Cabinet Pierre Conti

Téléphone : 04 91 48 08 00

E-Mail : cabinet@pierreconti.immo

Site : immobilier-pierre-conti.fr

Agent immobilier - Syndic - Administrateur de biens

Siège social : 41 rue de Bruys 13005 MARSEILLE

SIRET 413 679 952 00023 RCS Marseille

Etablissement secondaire : 1 avenue Siméon Guin 13960 SAUSSET LES PINS

SIRET 413 679 952 00031 RCS Aix-en-Provence

Sarl au capital de 38 417,15 € N° de TVA intracommunautaire FR 43 413 679 952

Carte professionnelle n° CPI 1310 2016 000 010 674 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence

Caisse de Garantie GALIAN SMABTP : 89 rue La Boétie 75008 PARIS sous le n° d'adhérent 110660 H

Mandataire d'intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le n° 20000291



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE ⁽¹⁾

Tarif en vigueur au 1^{er} avril 2022 au taux actuel de TVA de 20 %

Prestations principales de gestion	Honoraires TTC
Honoraires de gestion courante	8,124 % sur le montant des sommes, effets ou valeurs encaissés
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	2,18 % du montant du loyer et des charges
Honoraires pour la gestion des contrats d'assurance garantie des loyers impayés	1,00 % du montant du loyer et des charges
Consultation extranet Gérance en ligne	Gratuit
Commande et suivi des diagnostics location	35,00 €
Etablissement de l'Etat des Risques et Pollutions (ERP)	35,00 €
Fourniture du document d'aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers	35,00 €
Constitution de dossier contentieux locataire dans le cadre d'une procédure judiciaire	192,00 €
Remise dossier à l'huissier pour signification congé au locataire à la demande du mandant	80,00 €
Faire exécuter tous travaux importants après accord écrit, sauf urgence, du mandant et en régler les factures	jusqu' à 1 500,00 € forfait de 75,00 € au delà de 1 500,00 € : 5,00 % du montant TTC des travaux suivant factures

(1) A la charge du mandant et déductibles des revenus fonciers



Cabinet Pierre Conti

Téléphone : 04 91 48 08 00

E-Mail : cabinet@pierreconti.immo

Site : immobilier-pierre-conti.fr

Agent immobilier - Syndic - Administrateur de biens

Siège social : **41 rue de Bruys 13005 MARSEILLE**

SIRET 413 679 952 00023 RCS Marseille

Etablissement secondaire : **1 avenue Siméon Guoin 13960 SAUSSET LES PINS**

SIRET 413 679 952 00031 RCS Aix-en-Provence

Sarl au capital de 38 417,15 € N° de TVA intracommunautaire FR 43 413 679 952

Carte professionnelle n° CPI 1310 2016 000 010 674 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence

Caisse de Garantie GALIAN SMABTP : 89 rue La Boétie 75008 PARIS sous le n° d'adhérent 110660 H

Mandataire d'intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le n° 20000291



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE ⁽¹⁾

Tarif en vigueur au 1^{er} avril 2022 au taux actuel de TVA de 20 %

Prestations principales de gestion	Honoraires TTC
Vacations (taux horaire), suivi de sinistre assurance ou de procédure collective, représentation aux assemblées générales, aux expertises, aux commissions de conciliation, auprès des associations de locataires, constitution de dossiers, clôture de gestion de dossier avant échéance (propriétaire), réalisation des états des lieux de sortie des locataires, établissement des factures pour le compte des mandants personnes morales (sociétés exerçant une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole)	80,00 € de l'heure et débours en sus
Rédaction et suivi des demandes de subventions notamment auprès de l'ANAH	0,60 % du montant TTC des factures, avec un minimum de 150.00 € et un maximum de 450.00 €
Réalisation des demandes d'autorisation de louer auprès des mairies (suivant communes concernées)	80,00 € de l'heure et débours en sus
Honoraires d'assistance à la livraison du bien pour les logements neufs	250,00 €
Autres prestations particulières à la demande expresse du mandant	Sur demande et devis
Conservation des archives	Gratuit

(1) A la charge du mandant et déductibles des revenus fonciers